

Communiqué de presse

Nouméa, vendredi 18 mars 2022

L'IEOM a publié sa note d'analyse conjoncturelle pour le 4^e trimestre 2021

« Des signes de redressement à confirmer »

L'Indicateur du Climat des Affaires (ICA), qui résume l'opinion des chefs d'entreprises interrogées sur la conjoncture, gagne 7,7 points au 4^e trimestre, pour s'établir à 97,7, un niveau qui se rapproche de sa moyenne de longue période. Cette remontée significative fait suite à une chute encore plus importante le trimestre précédent (-10,4 pts), qu'elle ne compense donc pas intégralement.

Le contexte sanitaire, avec une levée très progressive des restrictions (confinement strict à partir du 7 septembre au 10 octobre, suivi d'un confinement adapté (strict les week-ends), puis d'un confinement allégé (à partir du 15 novembre) a continué d'impacter la situation des entreprises, mais plus modérément que le trimestre précédent.

Le redressement du climat des affaires sur ce dernier trimestre de l'année provient exclusivement de la composante à venir, avec des entreprises considérant les perspectives moins défavorables. Dans un contexte de sortie de confinement et d'après flottement lié au référendum (tenu le 12 décembre), cette évolution sur le trimestre était donc prévisible et nécessite d'être confirmée sur les trimestres à venir pour être assimilée à une embellie.

À ce stade, les entreprises ne tablent pas sur une hausse sensible de leur activité le trimestre prochain. Elles sont encore nombreuses à craindre une défaillance et à faire face à des fortes tensions de trésorerie, alors que leur endettement croissant bute sur la contrainte de solvabilité et de remboursement. Les pressions constatées sur les prix sont de plus en plus prégnantes et deviennent une préoccupation majeure (coût et délais d'approvisionnement, hausse des matières premières...). Des pressions qui pèsent également peu à peu sur le pouvoir d'achat des ménages. Ces derniers maintiennent un certain rythme de dépenses (notamment courantes et d'investissements immobiliers), mais ont davantage épargné au 4^e trimestre. Par ailleurs, la pandémie de la Covid-19 génère toujours des perturbations, notamment d'ordre organisationnel (arrêt de travail), auxquelles s'ajoutent les intempéries.

Pour autant, certains signaux sont positifs. La levée du confinement externe du territoire et la nette hausse du cours du nickel favorisent automatiquement le climat de confiance des entreprises, et plus largement, l'économie calédonienne. Il en est de même pour les effets d'entraînement sur l'emploi de certains projets d'investissement annoncés, auxquels pourraient s'ajouter des projets mis en attente durant la période récente. À ce titre, les intentions d'investir sur les 12 prochains mois de l'enquête IEOM montrent un léger mieux.

Par secteur, les situations sont toujours très hétérogènes. Globalement sur l'année 2021, les entreprises de l'enquête tablent sur une baisse de 3,6 % de leur chiffre d'affaires, avec une contraction de presque 10 % dans le BTP et le tourisme, mais une légère hausse dans les secteurs de la mine et du commerce.

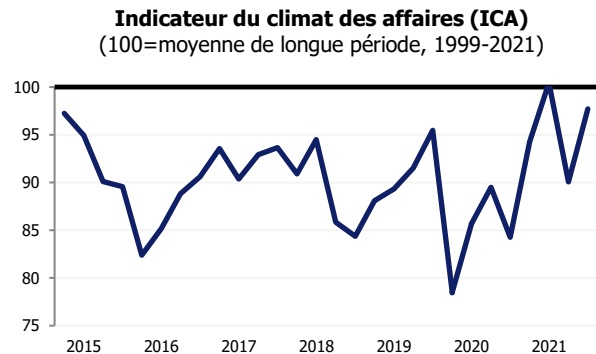
Lire la publication sur ieom.fr

L'Institut d'Émission de l'Outre-Mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Wallis et Futuna) et assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires, le franc CFP ; il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés ; il conduit la politique monétaire et joue un rôle d'observateur économique ; l'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers.

Les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables librement sur le site www.ieom.fr

Contacts presse : Direction : 27.58.22, ieom-nc-direction@ieom.nc

Études et correspondant communication : 27.91.01, ieom-nc-communication@ieom.nc



Source : enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM